

jardin  
d'enfants  
ensembles

école  
la petite  
arches

l'atelier

claire  
fontains

l'essards

## SOMMAIRE

- 3 Mission de la Fondation Ensemble
- 4 Message du Conseiller d'État Charles Beer
- 5 Message du Conseiller d'État François Longchamp
- 6 Message des Présidents
- 7 Message du Directeur
- 8 Jardin d'Enfants Ensemble
- 9 École La Petite Arche
- 11 L'Atelier
- 13 Claire Fontaine
- 14 L'Essarde
- 16 Les partenariats Ensemble
- 18 Rapport de la commission finances
- 19 Rapport de l'organe de contrôle
- 21 Bilan au 31 décembre 2010
- 22 Comptes d'exploitation au 31 décembre 2010
- 23 Manifestations et participations de la Fondation Ensemble
- 24 Remerciements

### IMPRESSUM

ÉDITION:  
**FONDATION ENSEMBLE**  
route des Jeunes 9  
case postale 1050  
1211 Genève 26

tél. 022 343 17 26  
fax 022 301 49 11

www.fondation-ensemble.ch  
fe.si@fondation-ensemble.ch

RESPONSABLE:  
**JÉRÔME LAEDERACH**  
Directeur Fondation Ensemble

CONCEPTION:  
**LISA-JEANNE LEUCH**  
lleuch@blvdr.ch

RESPONSABLE DE RÉDACTION:  
**MICHÈLE ORTIZ**  
Assistante communication  
Fondation Ensemble

SCULPTURE COUVERTURE:  
**MATHIAS ROMAN**  
L'Atelier « côté ville »  
Fondation Ensemble

ÉDUCATEURS L'ATELIER:  
**DANIELLE ZWAHLEN-AGUSTONI**  
**ÉRIC SCHIMPF**

PHOTOS:  
**JEAN LUC BRUTSCH**  
jlbrutsch@bluewin.ch  
jlbrutschphotographe.ch

PRÉPRESSE:  
**BURGGRAF SA**  
www.burggraf.ch

IMPRESSION:  
**MOLÉSON IMPRESSIONS**  
molesonimpressions.ch



La Fondation Ensemble est membre des organismes suivants :  
AGOEEER Association genevoise des organismes d'éducation, d'enseignement et de réinsertion  
APRES-GE Chambre de l'économie sociale et solidaire  
INSOS Suisse Institutions sociales suisses pour personnes handicapées

Avec le soutien de la République et Canton de Genève



## MISSION DE LA FONDATION ENSEMBLE

LA FONDATION ENSEMBLE EN FAVEUR DES PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE A ÉTÉ CRÉÉE EN 1986 PAR L'ASSOCIATION GENEVOISE DE PARENTS ET D'AMIS DE PERSONNES MENTALEMENT HANDICAPÉES (APMH) – ACTUELLEMENT INSIEME-GENÈVE. ELLE A POUR BUT LA PRISE EN CHARGE DE PERSONNES AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE ASSOCIÉE OU NON À D'AUTRES TROUBLES. ELLE LEUR ASSURE NOTAMMENT L'ACCUEIL, L'HÉBERGEMENT, L'ÉDUCATION ET LA FORMATION. ELLE S'INTÉRESSE À TOUTE ACTIVITÉ TOUCHANT À LA VIE DE CES PERSONNES.

Pour atteindre ses objectifs et en fonction des besoins, la Fondation Ensemble gère, avec l'appui de son siège administratif, cinq structures distinctes qui offrent des prestations de la petite enfance à l'âge adulte. Ces établissements sont :

le JARDIN D'ENFANTS ENSEMBLE (de dix-huit mois à cinq ans),  
l'ÉCOLE LA PETITE ARCHE (de quatre à onze ans),  
L'ATELIER (de quinze à dix-huit ans),  
CLAIRE FONTAINE et L'ESSARDE (dès dix-huit ans).

Ces sites se répartissent sur tout le canton, incluant des unités telles que des appartements, des arcades, un tea-room et une boutique.

Dans ses institutions, la Fondation Ensemble base son action sur des valeurs et des méthodes qui visent essentiellement à la valorisation et à l'épanouissement de la personne en situation de handicap. A titre non exhaustif, citons le respect de la personne, l'intégration, le partenariat, etc. Une grande importance est par conséquent mise sur la qualité de la prise en charge.

Fondation de droit privé, la Fondation Ensemble s'inscrit en partenaire important du Canton qui lui octroie des subventions significatives. Ces contributions doivent toutefois être complétées par des financements privés.

A ce jour, plus de 150 personnes vivant en situation de handicap sont prises en charge, encadrées socio-éducativement et administrativement par près de 300 professionnels, répartis sur plus de 170 postes de travail.

L'organigramme de la Fondation Ensemble inclut dans ses instances à la fois des membres parents ou amis et des professionnels. Cette originalité, tout en préservant les compétences et rôles de chacun, reflète ce concept d'être ensemble, ensemble au service de la personne en situation de handicap, différente autrement..., tout simplement singulière.

### CONSEIL DE FONDATION

#### PRÉSIDENT

M. GEORGES RAKOTOARIMANANA  
jusqu'à fin juin 2010

#### CO-PRÉSIDENTS

MME CLAUDE BRETTON-CHEVALLIER  
dès juillet 2010

M. CHRISTIAN STUDER  
dès juillet 2010

#### VICE-PRÉSIDENT

M. DAVIDE RIATSCH

#### MEMBRES

M. OLIVIER ANTILLE  
dès mars 2010

M. ERIC BOHLER

MME ROMAIN BONVALLAT  
jusqu'à fin juin 2010

M. JEAN-CLAUDE BRÜCKNER  
jusqu'à fin juin 2010

MME GISELA CHATELANAT  
jusqu'à fin septembre 2010

MME FRANÇOISE CINTER

M. PIERRE-ANDRÉ DETTWILER  
jusqu'à fin janvier 2010

MME ANNE DURUZ  
dès mars 2010

MME PASCALE GRIVEL  
jusqu'à fin juin 2010

M. ÉTIENNE MOREROD  
jusqu'à fin mars 2010

MME ANNE-MARIE OBERSON

MME PATRIZIA RICCIO COLOMBO  
dès mars 2010

MME MARILOU THOREL

#### DIRECTEUR

M. JÉRÔME LAEDERACH

#### ADRESSE

FONDATION ENSEMBLE  
ROUTE DES JEUNES 9  
CASE POSTALE 1050  
1211 GENÈVE 26

CCP 12-11933-2

WWW.FONDATION-ENSEMBLE.CH

## MESSAGE DE CHARLES BEER



*ACTEUR DE PREMIER PLAN DE LA POLITIQUE CANTONALE ET DU RÉSEAU GENEVOIS EN MATIÈRE D'INTÉGRATION DES ENFANTS ET DES JEUNES À BESOINS ÉDUCATIFS PARTICULIERS ET HANDICAPÉS, LA FONDATION ENSEMBLE INSCRIT SON ACTION DANS UNE PERSPECTIVE DE PRISE EN CHARGE DE LA PERSONNE AVEC UNE DÉFICIENCE INTELLECTUELLE, COMPLÉMENTAIRE À CELLE DE L'ÉTAT.*

Son influent rôle associatif s'est encore confirmé par son inscription dans le réseau de la Chambre de l'économie sociale et solidaire.

Elle poursuit de cette manière son œuvre aux côtés de l'État et avec son soutien, pour l'intégration de personnes en situation de handicap.

Je tiens à l'en remercier vivement et à lui manifester par ces lignes toute notre appréciation pour le travail considérable qu'elle a effectué, d'une part, et pour sa créativité dans le développement de ses différentes institutions, d'autre part.

Le contrat de prestations pour les années 2011 à 2013 que nous avons signé avec la Fondation Ensemble est le signe tangible de cette vision partagée.

Très concrètement nous constatons que le Jardin d'Enfants Ensemble, au travers de sa mission unique de mixité, est un dispositif envié hors de nos frontières dans le domaine de l'éducation précoce.

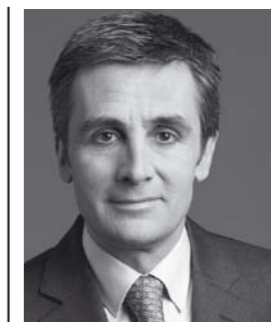
Par ailleurs, en ce qui concerne l'École La Petite Arche, l'ouverture de places supplémentaires dans les murs de l'école primaire de la Gradelle offre un exemple de la volonté de l'État de collaborer avec les institutions privées subventionnées. Cette ouverture répond à un réel besoin, en termes de continuité dans les programmes de prise en charge de type structuré et les structures de formation initiale. Ceci s'inscrit dans le même esprit qui avait conduit à ouvrir des places à l'école des Genêts il y a quelques années.

Enfin, l'ouverture de la nouvelle arcade-traiteur « Côté fourneaux », dans le cadre de L'Atelier, est fondée sur un concept tout à fait novateur, qui permet de préparer des jeunes gens en situation de handicap aux réalités du travail en atelier protégé de production.

Ces exemples sont autant de preuves du dynamisme de la Fondation Ensemble, que je tiens à saluer au nom du Département de l'instruction publique, de la culture et du sport.

**Charles BEER**  
Conseiller d'État en charge du  
Département de l'instruction publique,  
de la culture et du sport

## MESSAGE DE FRANÇOIS LONGCHAMP



*VIVRE ENSEMBLE – L'AMBITION DE LA FONDATION ENSEMBLE, QUE PARTAGE L'ÉTAT DE GENÈVE, DEVRAIT CONNAÎTRE D'ICI DEUX OU TROIS ANS UN NOUVEL ESSOR. RENFORCÉE DANS SA GESTION, EN VOIE DE CONSOLIDATION DANS SES FINANCES, LA FONDATION ENSEMBLE VA EN EFFET CONSTRUIRE UN PROJET DE GRANDE ENVERGURE, ET PARTICULIÈREMENT INNOVANT, À L'ENDROIT OÙ SE SITUE AUJOURD'HUI L'UNE DES PLUS VIEILLES INSTITUTIONS DU CANTON : CLAIRE FONTAINE.*

Avec la Coopérative de l'habitat associatif (Codha), la Fondation Ensemble construira à Claire Fontaine un immeuble de logements où vivront, parmi d'autres habitants coopérateurs, une dizaine d'adultes avec une déficience intellectuelle, avec le plein statut de coopérateur. On pourra vraiment parler, alors, de « vivre ensemble », ce noble objectif de la politique d'intégration des personnes en situation de handicap, objectif qui pouvait paraître si lointain il y a quelques années à peine. Outre ces nouveaux logements, la Fondation Ensemble rénovera la maison existante pour les activités des bénéficiaires de Claire Fontaine et pour créer des lieux de travail et de rencontre.

Cette perspective mobilisera la Fondation Ensemble, avec le plein soutien de l'État de Genève, au cours des prochaines années. Elle s'inscrit dans le droit fil de la stratégie d'intégration déployée par la Fondation Ensemble, qui s'est concrétisée en 2010 par l'ouverture de l'Arcade de Claire Fontaine, et par la création de cinq nouvelles places d'accueil temporaire. A l'Arcade, des artistes en situation de handicap collaborent avec des professionnels du monde de la culture, de l'art, et organisent des rendez-vous réguliers avec le public.

Sur l'autre rive, à L'Essarde, la création de places d'accueil et le développement de prestations temporaires pour des situations de crise, permettent à des personnes en difficultés de retarder, et au mieux d'éviter, une hospitalisation en milieu psychiatrique, tout en leur offrant une prise en charge adaptée et un soutien à leur famille.

Au nom du Conseil d'État, je tiens à adresser mes remerciements, pour leur travail, à la Fondation Ensemble, à son personnel, à son directeur Jérôme Laederach, à Georges Rakotoarimanana, qui a quitté la présidence en juin 2010 après plus de 17 années consacrées à la Fondation Ensemble. Et je forme mes vœux pour la nouvelle équipe qui lui a succédé, afin qu'aboutissent leurs projets, qui sont aussi ceux de l'État de Genève.

**François LONGCHAMP**  
Conseiller d'État en charge du  
Département de la solidarité et de l'emploi



MASSIMO VERARDI

## MESSAGE DES PRÉSIDENTS

LA FONDATION ENSEMBLE NE POURRAIT JAMAIS ACCOMPLIR SA MISSION NI ASSURER DES PRESTATIONS DE QUALITÉ SANS L'AIDE DES MEMBRES DU CONSEIL, SANS L'ENGAGEMENT AU QUOTIDIEN DE L'ENSEMBLE DE SES COLLABORATEURS ET EN PARTICULIER DE SON DIRECTEUR JÉRÔME LAEDERACH, SANS LE SOUTIEN DES PARENTS, LA GÉNÉROSITÉ DE SES DONATEURS ET LA CONFIANCE DES AUTORITÉS CANTONALES ET COMMUNALES. QUE CHACUN TROUVE ICI L'EXPRESSION DE NOTRE PROFONDE RECONNAISSANCE.

L'année 2010 aura été une année de changements pour la Fondation Ensemble, en particulier pour son Conseil. Certains de ses membres se sont retirés, nous les citerons dans le désordre : Romaine Bonvallat, Pascale Grivel, Jean-Claude Brückner, Étienne Morerod, Gisela Chatelatan et, bien sûr, notre président Georges Rakotoarimanana. Notre reconnaissance va à chacun d'eux qui a, à sa manière, par ses compétences et sa disponibilité, contribué au bon fonctionnement de la fondation.

Un merci tout particulier à Gisela Chatelatan qui, durant plus de 20 ans, a siégé au Comité de Direction, au Bureau et au Conseil de Fondation, à la présidence de la Commission d'institution de l'École La Petite Arche et à celle du Jardin d'Enfants Ensemble, ainsi qu'à Georges Rakotoarimanana qui a présidé notre conseil pendant de nombreuses années, durant lesquelles la fondation a dû affronter des défis importants. Il a su en toutes circonstances et en toute indépendance défendre les valeurs de la fondation, et constitue en cela un exemple pour ses successeurs. Il est par ailleurs à souligner que tant Gisela Chatelatan que Georges Rakotoarimanana resteront en lien avec la fondation qui leur a confié la création et la mise en place d'une commission d'éthique.

Nous avons eu le plaisir d'accueillir de nouveaux membres au sein du Conseil de Fondation, soit Madame Anne Duruz – qui a repris la présidence de la Commission d'institution de L'Essarde, Madame Patrizia Riccio Colombo et Monsieur Olivier Antille, respectivement membre et président de la Commission finances de la Fondation Ensemble. En tant que co-présidents, nous avons eu pour principaux objectifs le maintien de la qualité des prestations pour l'ensemble des bénéficiaires, la continuité dans la promotion de nos valeurs fondatrices et la poursuite des projets engagés tant au niveau des institutions que du Siège de la fondation, projets que vous pourrez découvrir en lisant le présent rapport.



**Claude BRETTON-CHEVALLIER**

Co-Présidente de la Fondation Ensemble



**Christian STUDER**

Co-Président de la Fondation Ensemble

MATHIAS ROMAN

## MESSAGE DU DIRECTEUR

LE TEMPS DE PENSER – LE PARADOXE DE NOTRE SOCIÉTÉ EST DE PROMOUVOIR L'INTÉGRATION DE LA PERSONNE EN SITUATION DE HANDICAP TOUT EN CONTINUANT DE L'INSCRIRE DANS UN CADRE CONTRAIGNANT, OÙ SA SYMPTOMATOLOGIE ET SON DIAGNOSTIC PRÉVALENT.

Les lois fédérales et cantonales sur l'égalité et l'intégration du citoyen avec des besoins spécifiques ou particuliers – qu'il soit jeune enfant, enfant, adolescent ou adulte – sont pour certaines en construction, pour d'autres en peine d'être reconnues. Toutes nécessiteront une voire plusieurs générations pour être complètement assimilées et traduites en actes naturels au quotidien.

Les principales conséquences de la Réforme de la péréquation financière et de la répartition des tâches entre la Confédération et les Cantons, des contrats de prestations aux conditions d'octroi de prestations individuelles, ont permis une gestion plus efficiente des structures de prise en charge et une meilleure objectivation de l'attribution des subventions. Mais elles interpellent quant à la véritable place que s'offre ou qui est offerte à chacun pour « penser prestations ». Et se précipiter dans une action contextuelle et sans vision à moyen ou long terme, sous-estimer des référentiels internationaux, ne faciliteraient pas plus la considération de la personne avec une déficience intellectuelle comme un citoyen à part entière, associé à la réflexion de son projet et engagé dans une véritable autodétermination.

Il ne s'agit pas de faire le procès d'un acteur plus que d'un autre, car nous sommes tous acteurs à un titre ou un autre. Il ne s'agit pas non plus de craindre les fusions, ni les difficultés rencontrées par les associations faitières pour œuvrer en commun. Mais de s'interroger de ce que cela peut révéler en termes de valeurs.

La Fondation Ensemble a pour chance d'avoir comme socles l'histoire de la mise en place de ses structures et sa charte des valeurs. Après avoir déployé ses cinq institutions, après avoir traversé une importante crise financière, après avoir optimisé sa gouvernance et son management, la Fondation Ensemble se trouve aujourd'hui à ce carrefour de pensées, et la déclinaison de ses projets actuels ou en devenir contribuera assurément à une véritable conception alternative de la prise en charge de la personne avec une déficience intellectuelle.

Le maintien d'une organisation décentralisée de la Fondation Ensemble, que ce soit entre son siège administratif et ses institutions, ou par de petites structures hors murs; la migration des activités de la Fondation du jardin d'enfants et garderie Ensemble vers la Fondation Ensemble, avec un contrat de prestations entre cette dernière et la Ville de Genève, pour un Jardin d'Enfants Ensemble orienté vers une totale mixité et inclusion; la collaboration avec les enseignantes et enseignants de l'instruction publique aux Genêts et à la Gradelle pour l'adaptation des structures de l'École La Petite Arche au plus proche des besoins des enfants; l'ouverture de L'Atelier « Côté fourneaux » suivant un concept novateur de préparation aux exigences professionnelles pour des adolescents avec une déficience intellectuelle; la déclinaison d'une politique de vente au plus proche des valeurs de l'économie sociale et solidaire dans nos boutiques, dont celles de L'Essarde; la démonstration à Claire Fontaine qu'une mixité

d'habitation sous forme de coopérative peut favoriser l'intégration d'adultes avec des difficultés comportementales.

Tous ces projets nous permettront de poursuivre notre mission, avec l'ensemble des bénéficiaires, familles, collaboratrices et collaborateurs, membres du Conseil de Fondation, départements subventionneurs et partenaires de la Fondation Ensemble. Et ces perspectives, ajoutées aux conventions signées avec la Haute école fribourgeoise de travail social autour de la Classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé, et La Bulle d'Air pour la formation d'éducatrices et éducateurs à l'utilisation de structures sonores Baschet, ainsi que l'inscription de la Fondation Ensemble à la Chambre de l'économie sociale et solidaire, nous obligeront tous à prendre le temps de penser.



**Jérôme LAEDERACH**

Directeur de la Fondation Ensemble

## JARDIN D'ENFANTS ENSEMBLE

COMMISSION D'INSTITUTION

**PRÉSIDENT**

M. DAVIDE RIATSCH

**DIRECTEUR FONDATION ENSEMBLE**

M. JÉRÔME LAEDERACH

**DIRECTRICE**

MME OLGA VILLARRUBIA

**REPRÉSENTANTES DES PARENTS**

MME ANGELA LÉONTI  
jusqu'à fin juin 2010

MME SOLANGE RÊVES  
dès novembre 2010

**REPRÉSENTANTES DU PERSONNEL**

MME LARA AMATO  
jusqu'à fin avril 2010

MME SANDRINE DUNAND  
dès mai 2010

MME ANNICK WINDLER  
dès septembre 2010

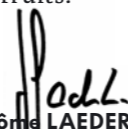
MANON ET ARNAUD SE SONT RENCONTRÉS IL Y A DEUX ANS DANS CES LOCAUX JOUXTANT LES MAISONS CHEWING-GUMS DU QUARTIER DES GROTTES. CES MAISONS SONT CERTES CONSTITUÉES D'ÉLÉMENTS COLORÉS, DIFFORMES ET DE VOLUMES QUI SEMBLent DÉSÉQUILIBRÉS À L'ŒIL DU PROFANE, MAIS CES MÊMES MAISONS SONT UNE RÉFÉRENCE ARCHITECTURALE POUR NOMBRE D'ENTRE NOUS.

Ces deux nouveaux copains, entourés de leurs pairs, ont d'abord parcouru ces murs dans deux parties distinctes, se croisant lors de quelques moments d'activités communes et pendant les goûters. Inscrit pour l'un par le biais du Bureau d'information de la petite enfance (BIPE) et pour l'autre par un organisme du secteur spécialisé, ils sont encadrés soit par des professionnels de l'éducation spécialisée, soit par des professionnels de la petite enfance.

La complexité de ce projet unique et précurseur du canton de Genève est telle que les parents de Manon et Arnaud, de même que beaucoup de partenaires, n'ont pas saisi dans leurs justes dimensions les exigences nécessaires à son bon fonctionnement. Deux structures juridiques distinctes : la Fondation Ensemble et la Fondation du jardin d'enfants et garderie Ensemble; une direction d'institution pour le secteur spécialisé et un éducateur responsable pour le secteur ordinaire; une gestion croisée des ressources humaines, financières et des infrastructures, menée séparément ou conjointement par le Service de la petite enfance de la Ville de Genève et le siège administratif de la Fondation Ensemble. Autant d'exigences paradoxales qui fragilisent le déploiement en toute sérénité du concept d'intégration vers une véritable inclusion.

D'importantes décisions ont été prises durant cette année : l'optimisation du concept institutionnel tant au niveau des prestations offertes que de ses composantes en termes de gouvernance, de management et d'administration; l'évolution vers un seul employeur, la Fondation Ensemble, qui sera au bénéfice d'un contrat de prestations avec la Ville de Genève; un organigramme simplifié avec une direction unique; une gestion harmonisée, transparente et respectant les cadres législatifs; et enfin la définition de trois véritables groupes mixtes : les Aviateurs, les Baigneurs et les Promeneurs.

Et si Manon et Arnaud ont été préservés durant la crise institutionnelle, ils regrettent que celle-ci n'ait pas épargné tout le monde, engendrant souffrance et incompréhension chez certains des adultes qu'ils côtoyaient au quotidien. Alors ils se rappelleront demain que chacun d'entre eux, comme tous les acteurs engagés pour reconnaître la pertinence d'une mixité dans l'éducation spécialisée précoce, a contribué à faire de ce Jardin d'Enfants Ensemble un véritable observatoire de l'inclusion. Le temps de permettre à l'arbre de grandir et ce seront les successeurs de Manon et Arnaud qui en cueilleront les fruits.

  
Jérôme LAEDERACH

Directeur ad interim du Jardin d'Enfants Ensemble

Le rapport d'activité 2010 de la Fondation du jardin d'enfants et garderie Ensemble est disponible sur le site [www.fondation-ensemble.ch](http://www.fondation-ensemble.ch) et sur demande auprès de la Fondation Ensemble

Avec le soutien de la Ville de Genève

## ÉCOLE LA PETITE ARCHE

ANTOINE A FAIT SA RENTRÉE SCOLAIRE D'AOÛT 2010 À L'ÉCOLE PRIMAIRE PUBLIQUE DE LA GRADELLE, AVEC QUATRE CAMARADES. ANTOINE CONNAISSAIT DÉJÀ LES LIEUX PUISQU'IL VENAIT, DEPUIS SEPTEMBRE 2009, UNE MATINÉE PAR SEMAINE EN INTÉGRATION DANS LA CLASSE ENFANTINE.

**LA GRADELLE**

De cette collaboration, est né le projet de créer un nouveau groupe de l'École La Petite Arche au sein de l'école primaire de la Gravelle. Cette opportunité a pu se réaliser grâce à la volonté et à l'implication de la direction et de l'équipe d'enseignantes pour s'inscrire dans une démarche d'école inclusive. Les autorités scolaires et municipales ont soutenu l'élan, comprenant bien que la nouvelle loi sur l'intégration allait modifier le paysage de l'école. L'École La Petite Arche étend ainsi ses lieux d'accueil à la rive gauche, évitant de longs déplacements à plusieurs élèves.

Les deux premiers mois d'installation ont été intenses et chargés en émotions. Un groupe d'enfants très hétérogène, deux nouveaux enfants à découvrir, des troubles du comportement, un seul espace, une classe où il faut répondre à de multiples besoins...

Heureusement, la collaboration avec les enseignantes des sections voisines se développe rapidement, et les moments d'intégration d'Antoine et de son camarade Martin évoluent favorablement. Face à ces difficultés, l'école met à notre disposition une seconde classe, permettant de mieux différencier les espaces, de canaliser les débordements des enfants et de conduire une partie des interventions thérapeutiques.

**LES GENÊTS**

L'expérience menée depuis six ans déjà à l'école primaire des Genêts démontre que la réussite et donc la pérennisation d'un tel projet, dépendent de la capacité des deux équipes à engendrer des liens pédagogiques porteurs de sens pour

l'ensemble des enfants, valides et handicapés. Il appartient aux directions et aux autorités scolaires et municipales de soutenir et faciliter les actions quotidiennes, par des moyens adaptés aux enjeux. Le chemin à parcourir est long et nécessite en permanence de pouvoir s'appuyer sur une démarche professionnelle et pluridisciplinaire.

**LE VIDOLLET**

Ben est revenu à l'École La Petite Arche après deux années passées dans un autre centre de jour du canton. Il a pourtant plus de 12 ans, l'âge limite des élèves sortants. Ce retour a été possible parce que l'École La Petite Arche a inauguré un nouveau groupe 12-15 ans au sein des locaux de l'école du Vidollet et qu'il offre un cadre de prise en charge adapté aux besoins particuliers du préadolescent. Ce projet, en attente depuis plusieurs années, a pu se réaliser grâce à une conjonction d'éléments politico-administratifs et à une volonté très affirmée des équipes du terrain. Beaucoup de parents attendaient également cette ouverture, souhaitant une continuité dans les programmes de prise en charge de type structuré et de formation initiale.

Ce nouveau groupe compte sept places et travaille sur un concept d'accompagnement des préadolescents avec une déficience intellectuelle. Il offre une alternative complémentaire aux centres existant dans le canton. Ben représente l'archétype de l'adolescent dont les troubles comportementaux risquent d'envahir totalement l'équipe et pour qui le cadre d'accompagnement est prépondérant à son développement. Le groupe appuie sa pédagogie sur un équilibre

COMMISSION D'INSTITUTION

**PRÉSIDENT**

M. ÉRIC BOHLER  
dès juin 2010

**DIRECTEUR FONDATION ENSEMBLE**

M. JÉRÔME LAEDERACH

**DIRECTEUR**

M. DANIEL BLUNIER

**REPRÉSENTANTES DES PARENTS**

MME CATHERINE CHEVALLAY  
MME ISABELLE RITTER  
MME ANGELA LÉONTI  
dès novembre 2010

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

M. YANNICK PLAISANCE  
jusqu'à fin juin 2010

MME SOPHIE SIEGRIST PATTARONI

LES PRÉNOMS DES ÉLÈVES MENTIONNÉS DANS LES TEXTES SONT FICTIFS.

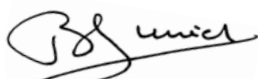
entre activités cognitives et activités physiques, notamment tournées vers l'extérieur. Il poursuit des objectifs d'autonomisation qui permettront par la suite au jeune de travailler, notamment dans des structures de suite avec des apprentissages professionnels et des repères conduisant à l'autodétermination.

#### GÉNÉREUX SOUTIENS AU DÉVELOPPEMENT DES PRESTATIONS

L'activité avec les structures sonores Baschet poursuit sa maturation et ouvre de nouveaux espaces d'exploration de la sensorimotricité, si importante dans le développement de l'enfant. Plusieurs prestations telles que des activités poney, cirque, des sorties aux bains de Cressy ou encore le camp Défi Voile Bretagne sont réalisables grâce à la générosité de donateurs fidèles.

De même, nous avons pu effectuer la rénovation totale du préau de l'école avenue Ernest-Pictet grâce à l'importante contribution de la coopérative propriétaire des locaux. Il est très agréable et rassurant de regarder les enfants évoluer dans un espace de jeux adapté et sécurisé.

2010 a été une année décisive en termes de nouveaux projets, portant la capacité d'accueil de l'École La Petite Arche à 31 places. Il convient maintenant de consolider l'édifice qui compte cinq groupes de prise en charge sur quatre lieux géographiques différents.



**Daniel BLUNIER**

Directeur de l'École La Petite Arche

ANDREA ISODORO BONIFACIO



## L'ATELIER

LE 1<sup>er</sup> JANVIER 2010, L'ATELIER A OUVERT SA NOUVELLE ARCADE-TRAITEUR « CÔTÉ FOURNEAUX ». CETTE OUVERTURE A PERMIS L'ACCUEIL IMMÉDIAT DE DEUX NOUVEAUX ÉLÈVES AU BOULEVARD CARL-VOGT 51.

« Côté fourneaux » est animé par un concept novateur, permettant de préparer des jeunes gens en situation de handicap aux réalités du travail en atelier protégé de production. Ce lieu est prioritairement destiné aux élèves scolarisés à L'Atelier « Côté ville ». On y produit et livre environ 250 repas par semaine aux bénéficiaires et collaborateurs de L'Atelier, de l'École La Petite Arche et, depuis septembre 2010, à l'un des ateliers protégés de la SGIPA. Un cuisinier professionnel a été engagé pour coordonner la logistique et la réalisation des repas. « Côté fourneaux » reste un lieu d'apprentissage pour les jeunes gens accueillis à L'Atelier. Les élèves, au nombre de trois à cinq chaque jour, sont encadrés par un éducateur et un stagiaire.

La prochaine étape dans le développement de cette arcade-traiteur est d'ouvrir au public, avec la vente de plats du jour à l'emporter le jeudi puis tous les midis, ainsi que divers articles en rapport avec la cuisine. Ce projet aboutira en 2011. La création d'un atelier protégé ou de places de travail adaptées pour adultes en situation de handicap sur le site de « Côté fourneaux » suivra sans doute d'ici 2012.

L'ouverture de « Côté fourneaux » permet à L'Atelier de mieux cibler ses réponses aux besoins des élèves qu'il accueille. Aujourd'hui, ceux-ci sont ainsi scolarisés soit « Côté cour » et « Côté jardin », soit « Côté ville » et « Côté fourneaux ».

« Côté cour » et « Côté jardin » accueillent principalement des élèves qui viennent des centres de jour de Bellerive et Joran (OMP) et de L'École La Petite Arche (groupe du Vidollet). Ces élèves ont comme perspective,

dès leurs 18 ans, l'intégration dans des ateliers d'occupation. « Côté ville » et « Côté fourneaux » accueillent des élèves qui viennent principalement du centre de jour du Joran et du centre Le Lac (OMP) et qui ont comme perspective pour la suite de leur parcours, l'intégration en atelier de production.

L'Atelier accueille aujourd'hui 27 élèves répartis en 16 places « Côté cour » et « Côté jardin » et 11 places « Côté ville » et « Côté fourneaux ». Cette augmentation des effectifs (plus six élèves depuis 2010) a nécessité la réorganisation du travail au sein de l'école. Les équipes éducatives et thérapeutiques des deux structures sont, à une exception près, complètement séparées. Un coordinateur pédagogique est venu renforcer le poste qui est réparti aujourd'hui sur deux personnes, chacune étant « attribuée » à une des deux structures. Par ailleurs, L'Atelier a eu le plaisir d'accueillir trois nouveaux éducateurs et de renforcer ses prestations thérapeutiques par l'augmentation du temps de travail des logopédistes et de l'une des psychologues.

Après les deux années mouvementées de 2008 et 2009 avec l'ouverture de « Côté ville » et le lancement du projet de « Côté fourneaux » nous souhaitons poursuivre la stabilisation des quatre lieux de L'Atelier. Le bâtiment « Côté jardin » montre ses limites. Des travaux de réorganisation des espaces se feront vraisemblablement en 2011, avec un projet d'agrandissement du site afin de pouvoir répondre, mieux encore, aux besoins des élèves.



**Cédric BERNARD**

Directeur de L'Atelier

COMMISSION D'INSTITUTION

#### PRÉSIDENT

M. CHRISTIAN STUDER

#### DIRECTEUR FONDATION ENSEMBLE

M. JÉRÔME LAEDERACH

#### DIRECTEUR

M. CÉDRIC BERNARD

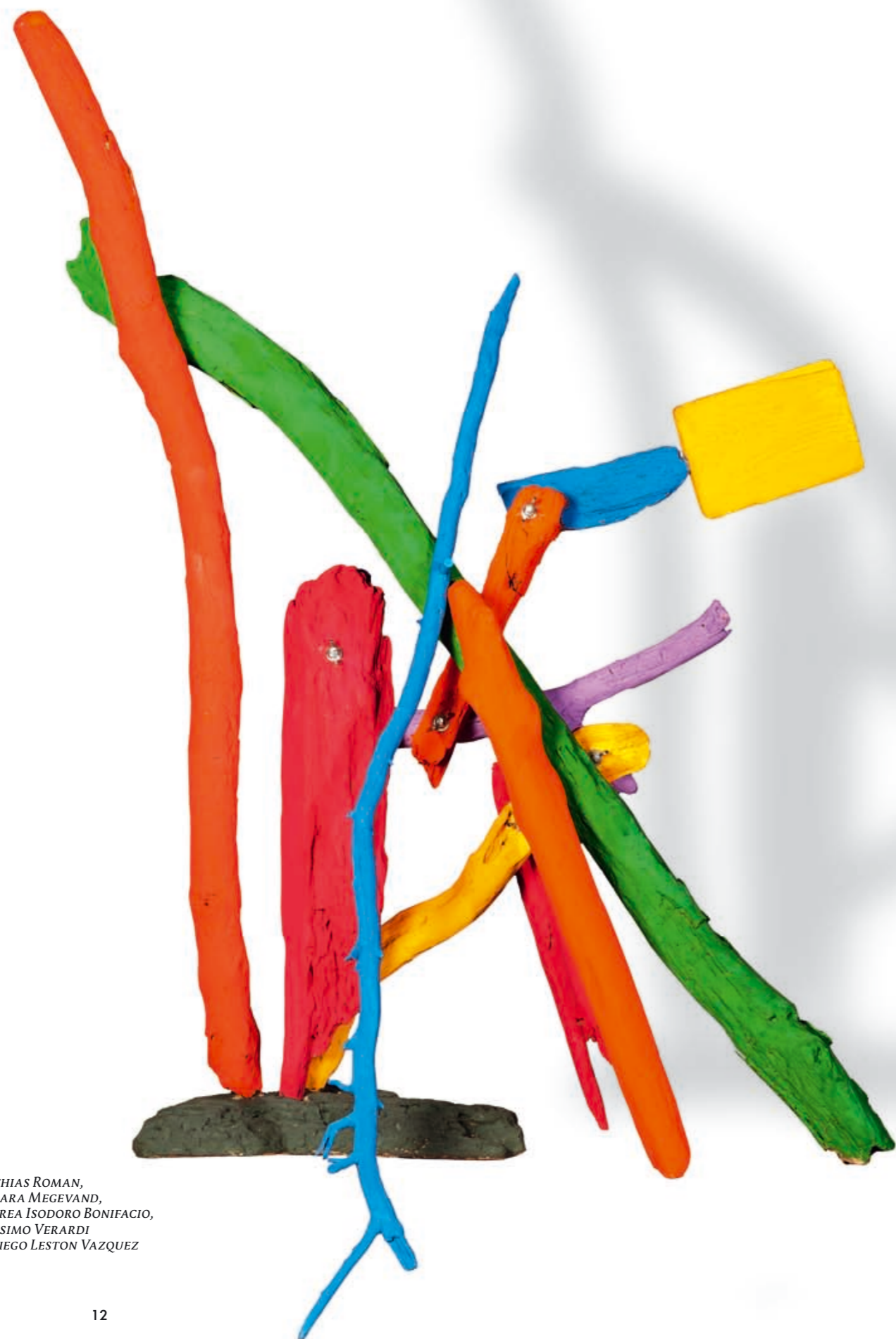
#### REPRÉSENTANTS DES PARENTS

M. BERNARD DOUZALS  
jusqu'à fin juin 2010

M. TIZIANO VERARDI  
dès novembre 2010

#### REPRÉSENTANTE DU PERSONNEL

MME DANIELLE ZWAHLEN AGUSTONI



MATHIAS ROMAN,  
TAMARA MEGEVAND,  
ANDREA ISODORO BONIFACIO,  
MASSIMO VERARDI  
ET DIEGO LESTON VAZQUEZ

## CLAIRE FONTAINE

2010, ANNÉE RICHE EN ÉVÉNEMENTS, MAIS SURTOUT ANNÉE OÙ DES CHANGEMENTS IMPORTANTS SONT CONCRÈTEMENT INTERVENUS À CLAIRE FONTAINE.

Tout d'abord, il y a eu l'inauguration en juin de « l'Artcade, les artisans parallèles » au 6 rue Jean-Pelletier. Ce lieu d'expression artistique concrétise non seulement le déménagement de l'ancienne arcade de la rue du Gothard mais marque également la volonté de Claire Fontaine de poursuivre l'ouverture de son espace de vente sur l'extérieur. Cet atelier a permis la création de cinq nouvelles places d'accueil de jour.

Cette belle arcade a pour but de valoriser et d'intégrer les personnes avec une déficience intellectuelle, d'offrir un lieu de liberté et de création et d'établir des partenariats avec le monde extérieur. Un groupe de personnes ressources issues des milieux artistiques et culturels genevois apporte son concours et ses compétences aux personnes en situation de handicap et aux professionnels qui y travaillent.

Du côté des prestations, Claire Fontaine a développé sa prise en charge logopédique et créé un poste. Cet accent vise résolument à favoriser l'autodétermination des usagers, et les outils créés doivent permettre à chacun d'être compris et de mieux communiquer.

La musicothérapie classique avait disparu depuis une année. La musique est désormais abordée sous l'angle de l'expression grâce à l'instrumentarium Baschet. La majorité des résidents partagent aujourd'hui des moments de créations sonores.

Côté recherche, le travail avec la Haute école de santé a achevé sa deuxième phase. Il a mis en évidence la complexité des médicaments tant dans leurs effets que dans leurs modalités d'administration à Claire Fontaine. Une troisième phase est prévue au printemps 2011 pour permettre d'aborder plus précisément les questions de gestion des médicaments au quotidien.

Enfin une étape importante dans l'histoire du 80b route de Chêne, lieu « historique » de Claire Fontaine, a été franchie : le projet de mixité d'habitation avec la Coopérative de l'habitat associatif (Codha) a été finalisé. Un travail important a été réalisé en partenariat avec des représentants des parents des résidents, des collaborateurs de Claire Fontaine et de la Codha, pour écrire mais surtout définir ce concept original de mixité d'habitation.

Au terme de cette année, je suis heureux que Claire Fontaine s'inscrive dans ce mouvement de développement de prestations et de création artistique. Notre attention doit rester haute pour améliorer sans cesse notre offre à toutes celles et ceux qui vivent à Claire Fontaine. Chacun ici a quelque chose d'original, de lumineux à offrir et laisse son empreinte, unique, qui marque son entourage avec ses compétences particulières et ses émotions. A nous de porter ces énergies dans tous les lieux de vie de notre institution.

Daniel HINNEN

Directeur de Claire Fontaine

COMMISSION D'INSTITUTION

**PRÉSIDENTE**

MME FRANÇOISE CINTER

**DIRECTEUR FONDATION ENSEMBLE**

M. JÉRÔME LAEDERACH

**DIRECTEUR**

M. DANIEL HINNEN

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS**

M. RONALD LUDER

MME YVETTE ROUSSEL

**REPRÉSENTANT DU PERSONNEL**

M. JEAN-MARC RICHARD

dès mars 2010

## L'ESSARDE

COMMISSION D'INSTITUTION

**PRÉSIDENTE**

MME ANNE DURUZ

**DIRECTEUR FONDATION ENSEMBLE**

M. JÉRÔME LAEDERACH

**DIRECTEUR**

M. VINCENT GIROUD

**REPRÉSENTANTS DES PARENTS**

M. MICHEL AS

MME FLORIANNE ROUBAUDI

M. MICHEL UBAGHS

**REPRÉSENTANTS DU PERSONNEL**

M. MARIO AVILA

MME ARLETTE GALLAY

jusqu'à fin septembre 2010

EN 2010, DE NOMBREUSES AMÉLIORATIONS SIGNIFICATIVES AUTOUR DE LA PRESTATION ONT ÉTÉ PROPOSÉES À L'ENSEMBLE DES 45 BÉNÉFICIAIRES DE L'ESSARDE. CES PROGRÈS DANS L'ACCOMPAGNEMENT ONT ÉTÉ POSSIBLES GRÂCE À L'INTRODUCTION D'UN ATELIER « BASCHET », AU RETOUR DU GROUPE « AFFECTIVITÉ ET SEXUALITÉ », À L'UTILISATION RÉFLÉCHIE D'AIDES VISUELLES ET D'AIDES À LA COMMUNICATION, GRÂCE À L'APPROCHE INSTRUMENTALE ET ÉGALEMENT À UN RENFORCEMENT DES PRESTATIONS AU NIVEAU DU SECTEUR DES ATELIERS DE DÉVELOPPEMENT ET DE CRÉATIVITÉ.

En 2010, la première partie du projet d'optimisation des locaux de l'institution s'est concrétisée. Une large partie des espaces du site de Malagny a été rendue aux résidents dans le but de toujours mieux définir les frontières entre les lieux de vie et les ateliers. La Mansarde accueille aujourd'hui trois résidents de plus dans deux superbes appartements gérés par une équipe éducative bien rodée.

Depuis plus d'une année, avec la mise sur pied d'une convention de collaboration avec La Bulle d'air, L'Essarde a introduit un atelier musical avec les structures sonores Baschet. Trois collaboratrices ont suivi une formation avec Martine Pernoud et plusieurs usagers bénéficient désormais de cette nouvelle prestation. Cet atelier sensibilise et initie les participants au monde des sons. La démarche pédagogique consiste à développer l'imaginaire, la curiosité et l'expression musicale. Les particularités et la richesse sonore des instruments Baschet offrent un nouveau champ de découvertes, d'improvisation et d'échanges.

Le groupe de travail « affectivité et sexualité » a fait son grand retour après une année d'absence. Deux éducatrices spécialisées organisent et gèrent quatre à six séances de parole et de rencontres par année avec les bénéficiaires. Conformément à la charte des valeurs de la Fondation Ensemble, L'Essarde souhaite accompagner ces adultes en leur permettant de développer une vie affective aussi épanouie que possible.

L'aide visuelle et l'aide à la communication sont devenues des priorités. Un groupe « ressource » composé de la logopédiste, de la coordinatrice pédagogique, de la responsable de l'atelier parole, de deux professionnelles du terrain et de moi-même se réunit ponctuellement afin de donner du souffle et de l'importance à cette valeur qui a un impact considérable sur les prestations. Grâce à ces aides, la personne en situation de handicap peut non seulement s'exprimer mais également appréhender et comprendre son environnement plus facilement.

Un groupe « spirituel » a également été créé à la demande de familles de L'Essarde. En collaboration étroite avec le centre œcuménique de Genève pour les personnes en situation de handicap, cinq rencontres sont organisées par année.

Un partenariat avec l'association « Anima » permet aujourd'hui à L'Essarde d'offrir des séances de thérapie par le cheval à trois personnes qui présentent des difficultés psychomotrices, dans le but de les « soigner par le mouvement » grâce à la générosité d'un donateur.

Le secteur des ateliers créatifs et de développement a également été renforcé pour répondre aux besoins grandissants des prestations à caractère individualisé. Particulièrement adaptés aux personnes vieillissantes, ces ateliers suivent le rythme et les attentes des différents bénéficiaires.

Dans le but de répondre au plus grand nombre de besoins, L'Essarde a mis en place des « solutions d'accueil temporaire de crise ambulatoire intra-muros » qui proposent un catalogue de prestations avec pour mission de favoriser le maintien ou le retour en institution. Ces prestations supplémentaires (structuration de la journée par des activités ciblées et individuelles, maintien des contacts sociaux, acquisition d'outils pour

la reconstruction de soi, accompagnement dans l'exercice de stratégies permettant de gérer les difficultés, soutien dans la situation de crise, ...) s'adressent aux bénéficiaires de la Fondation Ensemble qui ont momentanément besoin d'un soutien supplémentaire.

Pour 2011, L'Essarde va inscrire et renforcer toutes ces prestations et ces référentiels dans le projet personnalisé qu'elle souhaite revisiter en s'inspirant du concept de la CIF (classification internationale du fonctionnement, du handicap et de la santé). Nous désirons adopter un langage commun et une ligne de conduite claire pour proposer un accompagnement répondant à l'ensemble des besoins de chaque bénéficiaire. En 2011, L'Essarde va également poursuivre le projet d'optimisation des locaux du 34, route de Malagny.

  
**Vincent GIROUD**  
Directeur de L'Essarde



TAMARA MEGEVAND

## LES PARTENARIATS ENSEMBLE

*S'IL EST ESSENTIEL POUR TOUTE ORGANISATION À BUT NON LUCRATIF COMME LA FONDATION ENSEMBLE QUE SES DONATEURS SOUTIENNENT FINANCIÈREMENT SES PROJETS, IL EST IMPORTANT POUR SES INSTITUTIONS D'AVOIR DES PARTENARIATS AVEC DES ENTREPRISES GENEVOISES OU DES PARTICULIERS. L'APPORT DE COMPÉTENCES ET LA SOLIDARITÉ SONT EN EFFET DES APPUIS IMPORTANTS. EN VOICI QUELQUES EXEMPLES.*

Prix Humagora 2008, le partenariat entre L'Essarde et Denner Versoix a commencé en 2003. Ce partenariat permet encore aujourd'hui à cinq adultes avec une déficience intellectuelle, encadrés par des éducateurs, de bénéficier d'une intégration active, en travaillant trois matinées par semaine à l'achalandage des rayons du magasin. Une belle réussite pour ce projet d'intégration.

Le partenariat passe aussi par la reconnaissance. C'est le cas avec les fidèles de l'atelier horticole de L'Essarde qui achètent les légumes et fruits frais cultivés avec attention par les résidents et les éducateurs. Ou encore avec les clients de la boutique « Au coin de ma rue » et ceux du tea-room « Au fil de l'eau » qui dégustent les confitures, conserves ou salades apprêtées et servies par des personnes en situation de handicap.

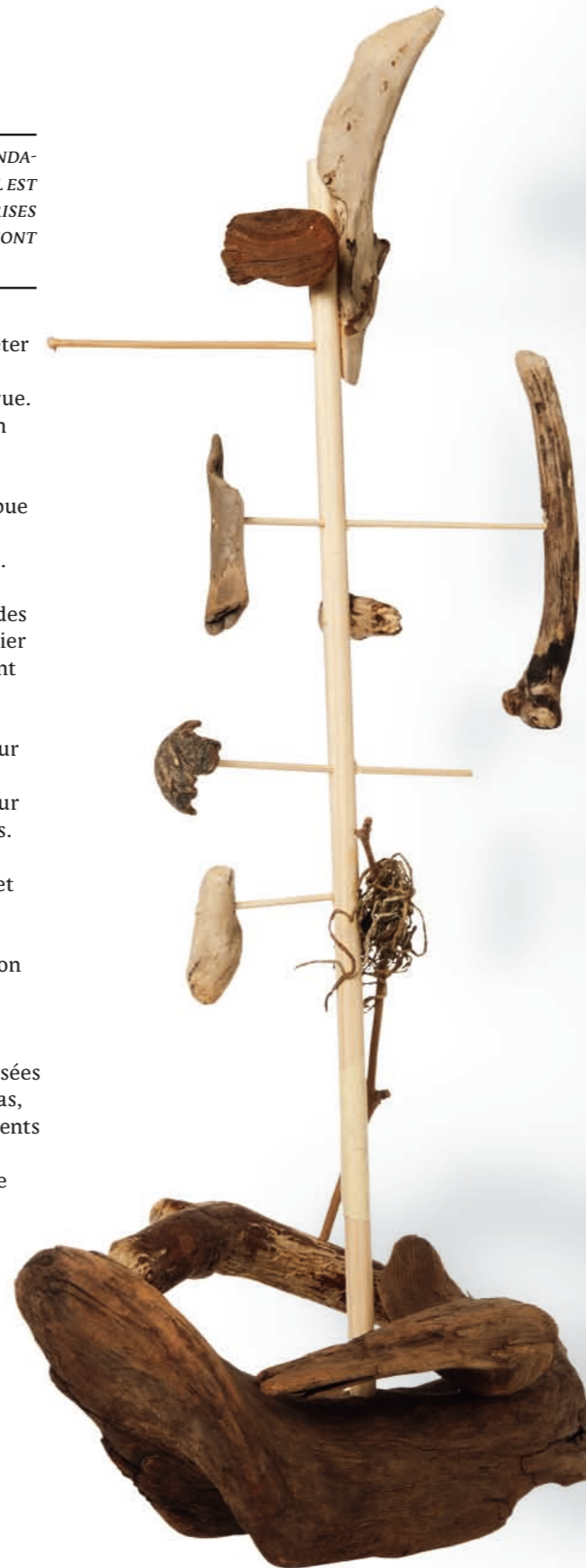
Autre exemple d'engagement, à l'Artcade de Claire Fontaine, où des professionnels indépendants de la photographie, du graphisme, de la peinture ou du mouvement, accompagnent bénévolement des résidents et des éducateurs dans la réalisation de projets d'envergure, qui sont présentés au public lors d'expositions ou de performances quatre fois l'an.

Le partenariat c'est aussi des liens tissés depuis de nombreuses années avec des personnes engagées qui débouchent sur la réalisation d'un projet que l'on n'avait pas imaginé tel le traiteur du boulevard Carl-Vogt qui livre les repas à L'Atelier et offre du travail depuis plusieurs années à

un élève. Ce traiteur décide d'arrêter ses activités. Simultanément, une arcade se libère sur la même rue. Et voilà que le traiteur en question est engagé à la création et au développement de l'arcade « Côté fourneaux » de L'Atelier et contribue à l'ouverture de quatre places d'apprentissage pré-professionnel.

A l'École La Petite Arche, ce sont des propriétaires et l'Association Atelier du Vent qui mettent gracieusement leurs bateaux à la disposition des éducateurs et des élèves pour des activités nautiques. Grâce à leur engagement, les élèves peuvent s'entraîner une fois par semaine sur le lac, dès les premiers beaux jours. Cette activité régulière permet à un équipage de quatorze élèves et éducateurs de participer chaque année depuis 2008 au Défi Voile Bretagne, organisé par l'Association des Paralysés de France. Une belle aventure.

Enfin les journées solidarité, réalisées à l'initiative de la Fondation Philiass, sont chaque année de grands moments d'échange et de partage, de belles rencontres entre collaborateurs de grandes entreprises et personnes en situation de handicap.



Depuis 2008, HSBC et Firmenich encouragent leurs collaborateurs à passer une journée dans une institution de la Fondation Ensemble. C'est ainsi qu'une balade à dos d'ânes est offerte aux élèves de l'École La Petite Arche ou qu'une quinzaine de collaborateurs deviennent des jardiniers, peintres ou cuisiniers à Claire Fontaine pour la plantation de rosiers et de buis verts, pour repeindre les murs du salon et partager un repas tous ensemble.

En 2010, Manor choisit (entre autres) la Fondation Ensemble pour ses journées de bénévolat « Manor à tout cœur ». Ses professionnels ont offert leurs compétences pour revoir l'aménagement du tea-room, repenser la disposition des produits et la vitrine de la boutique de Versoix ou encore participer activement à l'organisation et au déroulement de la soirée dansante des résidents de Claire Fontaine et de L'Essarde. Des décorateurs ont également apporté leur aide à l'installation de la nouvelle « Artcade » de Claire Fontaine.

Ces partenariats ont ceci de particulier qu'ils s'inscrivent dans la durée, qu'ils permettent des rencontres, des échanges riches et de créer des liens entre les partenaires et les personnes en situation de handicap, de sensibiliser les collaborateurs aux difficultés que peuvent vivre des personnes différentes. Et surtout qu'ils rejoignent des valeurs fondamentales de la Fondation Ensemble : l'intégration, la participation sociale, le respect, la dignité de la personne avec une déficience intellectuelle et la reconnaissance de ses capacités.

C'est aussi des initiatives personnelles : Deux étudiants qui organisent, dans le cadre de leur travail de maturité, un tournoi de basket au Centre sportif du Bout-du-Monde en faveur de la rénovation de la salle de gymnastique de L'Atelier, pour montrer que la personne handicapée a une place dans le sport.

Ou encore, une collaboration avec la Fondation Paint a Smile. Durant six semaines, six peintres du sourire, venus de Porto, Lyon et Paris ont décoré les murs de l'École La Petite Arche. Bien au-delà de simples décorations, chaque scène peinte dans les classes ou les espaces communs rappelle aux élèves une activité connue où s'inscrivent des apprentissages cognitifs de leur programme de prise en charge. Ce projet a été possible grâce à deux cyclistes qui ont relevé le défi de parcourir les 1 900 km qui séparent Genève de Porto pour récolter des fonds en faveur de la Fondation Paint a Smile, qui a ensuite choisi de les attribuer en partie à l'École La Petite Arche.

A toutes les personnes qui s'engagent année après année et soutiennent ses prestations, la Fondation Ensemble adresse ses chaleureux remerciements.

Merci à vous tous de partager un moment de votre vie et de venir à la rencontre des personnes avec une déficience intellectuelle.

Merci également à tous les donateurs privés ou institutionnels, qui par leur soutien financier, montrent leur confiance envers le travail des collaboratrices et des collaborateurs de la Fondation Ensemble.

  
Florence HIRSBRUNNER  
Assistante de direction

ANDREA ISODORO BONIFACIO

## RAPPORT DE LA COMMISSION FINANCES

L'EXERCICE FINANCIER 2010 A ÉTÉ MARQUÉ PAR DE NOMBREUX CHANGEMENTS PARMILLES PERSONNES CHARGÉES DU SUIVI DES CHIFFRES DE LA FONDATION ENSEMBLE.

Tout d'abord, le départ, fin 2009, de l'ancien président de la Commission finances, Philippe Grand, a laissé ce poste vacant jusqu'au 24 juin 2010, jour où le Conseil de Fondation a nommé deux nouveaux membres en son sein, Patrizia Riccio Colombo et Olivier Antille, qu'il a ensuite délégués à la Commission finances.

Ce fut ensuite au tour de David Cuchelet, responsable finances, de quitter la Fondation Ensemble en automne 2010, pour être remplacé par Julia Lambert.

Ces changements ont nécessairement pour conséquence un temps d'adaptation pour les personnes et de mise à niveau des connaissances.

A la différence de l'exercice 2009 qui présentait un déficit de 740'985.05 francs, 2010 s'achève sur un solde positif de 272'962.70 francs. Ce résultat est évidemment de bon augure à l'orée de la nouvelle période de subventionnement 2011-2013. Il convient néanmoins de tempérer ce positivisme par différents constats.

En premier lieu, le résultat d'exploitation – qui est l'image du fonctionnement même de l'institution – reste déficitaire de 104'568.03 francs. C'est certes meilleur que l'année 2009 où une perte d'exploitation de 1'357'450.51 francs a dû être enregistrée. Il n'en demeure pas moins que les budgets prévisionnels pour la prochaine période de subventionnement montrent que l'équilibre financier sera chaque année plus difficile à atteindre. Ce sont ainsi les divers dons reçus par la Fondation Ensemble qui ont pu réduire ou combler ces dernières années les déficits d'exploitation. En d'autres termes, et tenant compte des paramètres actuels, les subventions publiques nécessaires à l'existence des diverses structures ne suffisent plus et ne suffiront plus à elles seules à assurer la pérennité de la fondation.

A cela vient s'ajouter la problématique du financement des infrastructures. Si l'exploitation ne permet pas de rénover et d'adapter par exemple les locaux occupés par nos résidents, d'autres sources de financement devront nécessairement être trouvées et envisagées. C'est donc à un défi de taille que nous devons tous faire face ces prochaines années : répondre aux exigences croissantes imposées à la Fondation Ensemble en variant les sources de financement disponibles, tout en imposant un contrôle des coûts nécessaire à une bonne gestion.

En conclusion, pour que la situation financière de la Fondation Ensemble reste saine, il importe aujourd'hui déjà de se poser toutes les questions liées à sa gestion, même celles qui pourraient déranger. La défense des intérêts de nos bénéficiaires dans le respect de notre charte des valeurs nous impose de ne laisser de côté aucune option. Et pour ce faire, nous sommes confiants du soutien de tous nos partenaires : l'État de Genève sans qui la Fondation Ensemble ne pourrait simplement pas exister, nos nombreux donateurs qui permettent la réalisation de projets souvent innovants, ainsi que l'engagement des collaboratrices, collaborateurs et bénévoles qui sont les forces vives de la fondation. Qu'ils soient tous ici encore une fois chaleureusement remerciés.



**Olivier ANTILLE**

Responsable de la Commission finances

## RAPPORT DE L'ORGANE DE CONTRÔLE



Berney & Associés S.A.

8, rue du nant  
case postale 6268  
1211 Genève 6

t. +41 22 787 09 09  
f. +41 22 787 09 10  
www.groupeberney.com

genève, lausanne, vevry, fribourg, lugano  
société fiduciaire depuis 1893

Genève, le 24 mars 2011

### RAPPORT DE L'ORGANE DE REVISION SUR LE CONTRÔLE ORDINAIRE DE L'EXERCICE 2010 AU CONSEIL DE FONDATION DE LA FONDATION ENSEMBLE, EN FAVEUR DES PERSONNES AVEC UNE DEFICIENCE INTELLECTUELLE, GENEVE

Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de fondation,

En notre qualité d'organe de révision, nous avons effectué l'audit des comptes annuels (bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe) de la FONDATION ENSEMBLE, EN FAVEUR DES PERSONNES AVEC UNE DEFICIENCE INTELLECTUELLE, Genève, pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010. Selon la Swiss GAAP RPC 21, les indications du rapport de performance ne sont pas soumises à l'obligation de contrôle de l'organe de révision.

#### Responsabilité du Conseil de fondation

La responsabilité de l'établissement des comptes annuels, conformément aux normes Swiss GAAP RPC, aux dispositions légales et aux statuts, incombe au Conseil de fondation. Cette responsabilité comprend la conception, la mise en place et le maintien d'un système de contrôle interne relatif à l'établissement et la présentation des comptes annuels afin que ceux-ci ne contiennent pas d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. En outre, le Conseil de fondation est responsable du choix et de l'application de méthodes comptables appropriées, ainsi que des estimations comptables adéquates.

#### Responsabilité de l'organe de révision

Notre responsabilité consiste, sur la base de notre audit, à exprimer une opinion d'audit sur les comptes annuels. Nous avons effectué notre audit conformément à la loi suisse et aux Normes d'audit suisses (NAS). Ces normes requièrent de planifier et réaliser l'audit pour obtenir une assurance raisonnable que les comptes annuels ne contiennent pas d'anomalies significatives.

Un audit inclut la mise en œuvre de procédures d'audit en vue de recueillir des éléments probants concernant les valeurs et les informations fournies dans les comptes annuels. Le choix des procédures d'audit relève du jugement de l'auditeur, de même que l'évaluation des risques que les comptes annuels puissent contenir des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs. Lors de l'évaluation de ces risques, l'auditeur prend en compte le système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, pour définir les procédures d'audit adaptées aux circonstances, et non pas dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité de celui-ci. Un audit comprend, en outre, une évaluation de l'adéquation des méthodes comptables appliquées, du caractère plausible des estimations comptables effectuées ainsi qu'une appréciation de la présentation des comptes annuels dans leur ensemble. Nous estimons que les éléments probants recueillis constituent une base suffisante et adéquate pour former notre opinion d'audit.

#### Opinion d'audit

Selon notre appréciation, les comptes annuels pour l'exercice arrêté au 31 décembre 2010 donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière et des résultats en accord avec les normes Swiss GAAP RPC (en particulier la norme RPC 21).

En outre, ils sont conformes à la loi suisse, aux articles de lois traitant de l'établissement et de la présentation des comptes annuels contenus dans les dispositions légales de la République et Canton de Genève (LGAF, LSGAF, LIAF, LIPH, RIPH), aux directives étatiques et aux statuts.

J.

Crowe Horwath.

 Membre de la Chambre fiduciaire



Berney & Associés S.A.

2.

#### Rapport sur d'autres dispositions légales

Nous attestons que nous remplissons les exigences légales d'agrément conformément à la loi sur la surveillance de la révision (LSR) et d'indépendance (art. 728 CO) et qu'il n'existe aucun fait incompatible avec notre indépendance.

Dans le cadre de l'audit que nous avons mené, conformément à l'art. 728a al. 1 ch. 3 CO et à la Norme d'audit suisse 890, nous avons constaté qu'un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels, défini selon les prescriptions du Conseil de fondation, n'était pas intégralement documenté pour certains processus importants.

Selon notre appréciation, il existe, à l'exception des faits présentés au paragraphe précédent, un système de contrôle interne relatif à l'établissement des comptes annuels.

Nous recommandons d'approuver les comptes annuels qui vous sont soumis présentant des capitaux propres au bilan de CHF 7'910'435.84, après comptabilisation du bénéfice de l'exercice de CHF 272'962.70.

Veillez croire, Mesdames, Messieurs les membres du Conseil de fondation, à l'expression de nos meilleurs sentiments.

BERNEY & ASSOCIÉS SA  
Société fiduciaire  
  
Sébastien BRON  
Expert-réviseur agréé

  
Philippe JOERG  
Expert-réviseur agréé  
Réviseur responsable

Annexes : - rapport de gestion comprenant bilan, compte d'exploitation, tableau de financement, tableau de variation des fonds propres et annexe  
- rapport de performance (non audité)

## BILAN AU 31 DÉCEMBRE 2010

<b>ACTIF en CHF</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		
<i>Liquidités</i>	3 248 427	2 235 167
<i>Débiteurs</i>	1 392 021	1 355 418
<i>Subventions à recevoir</i>	123 671	248 630
<i>Compte de régularisation actif</i>	226 972	260 056
<b>TOTAL DE L'ACTIF CIRCULANT</b>	<b>4 991 091</b>	<b>4 099 272</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		
<i>Immobilisations financières</i>	166 868	165 246
<i>Immobilisations corporelles</i>	5 126 923	4 911 355
<i>Immobilisations affectées</i>	1 078 045	1 420 142
<b>TOTAL DE L'ACTIF IMMOBILISÉ</b>	<b>6 371 836</b>	<b>6 496 742</b>
<b>TOTAL DE L'ACTIF</b>	<b>11 362 927</b>	<b>10 596 014</b>
<b>PASSIF en CHF</b>	<b>2010</b>	<b>2009</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS COURT TERME</b>		
<i>Fournisseurs</i>	518 387	587 005
<i>Subventions à restituer</i>	49 834	0
<i>Compte de régularisation de passif</i>	359 530	153 020
<i>Subventions d'investissement</i>	25 172	15 447
<b>TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS COURT TERME</b>	<b>952 923</b>	<b>755 473</b>
<b>CAPITAUX ÉTRANGERS LONG TERME</b>		
<i>Subventions d'investissement</i>	219 092	125 304
<b>TOTAL DES FONDS ÉTRANGERS LONG TERME</b>	<b>219 092</b>	<b>125 305</b>
<b>CAPITAL DES FONDS AFFECTÉS</b>		
<i>Fonds affectés non investis</i>	778 577	799 626
<i>Fonds affectés investis</i>	1 501 899	1 278 138
<b>TOTAL DES FONDS AVEC AFFECTATION LIMITÉE</b>	<b>2 280 476</b>	<b>2 077 763</b>
<b>CAPITAUX PROPRES</b>		
<i>Capital de dotation</i>	829 754	829 754
<i>Part de subvention non dépensée</i>	0	53 913
<i>Résultat des exercices antérieurs</i>	6 807 719	7 494 792
<i>Résultat de l'exercice (après répartition)</i>	272 963	-740 985
<b>TOTAL DES FONDS PROPRES</b>	<b>7 910 436</b>	<b>7 637 473</b>
<b>TOTAL DU PASSIF</b>	<b>11 362 927</b>	<b>10 596 014</b>

## COMPTES D'EXPLOITATION AU 31 DÉCEMBRE 2010

<b>PRODUITS</b> en CHF	BUDGET 10	2010	2009
<i>Produits d'exploitation</i>	5 207 527	5 797 978	5 684 188
<i>Subventions</i>	15 929 185	15 669 192	14 182 719
<i>Dons non affectés</i>	1 000	0	4 713
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>	<b>21 137 712</b>	<b>21 467 170</b>	<b>19 871 620</b>

<b>CHARGES</b> en CHF	BUDGET 10	2010	2009
<b>FRAIS DE PERSONNEL</b>	16 829 615	16 731 669	16 009 114
<b>DÉPENSES GÉNÉRALES</b>			
<i>Besoins médicaux, alimentation et entretien</i>	529 499	542 640	508 063
<i>Loyer et coûts d'entretien des installations</i>	1 648 687	1 790 023	2 291 362
<i>Matériel pour les écoles et les ateliers</i>	351 300	299 374	282 812
<i>Frais de gestion et assurances</i>	372 499	483 024	494 463
<i>Transports des personnes handicapées</i>	1 130 928	1 092 250	1 134 196
<i>Autres charges d'exploitation</i>	478 712	632 759	509 059
<b>TOTAL DES CHARGES D'EXPLOITATION</b>	<b>21 341 240</b>	<b>21 571 738</b>	<b>21 229 070</b>

<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b> en CHF	BUDGET 10	2010	2009
<i>Résultat d'exploitation</i>	-203 529	-104 568	-1 357 451
<i>Résultat financier</i>	-1 250	-10 959	8 376
<i>Résultat hors exploitation</i>	0	283 770	54 159
<i>Résultat des fonds</i>	0	154 554	406 196
<i>Part revenant aux subventionneurs</i>	0	49 834	-147 734
<b>RESULTAT DE L'EXERCICE</b>	<b>-204 779</b>	<b>272 963</b>	<b>-740 985</b>

Les états financiers 2010  
sont présentés en intégralité dans  
le rapport de gestion  
à disposition sur demande.

## MANIFESTATIONS ET PARTICIPATIONS DE LA FONDATION ENSEMBLE

**20.03.2010**

Participation de la boutique  
«Au coin de ma rue» (L'Essarde)  
à la 6<sup>e</sup> édition du Festival du Chocolat,  
Versoix

**08.04.2010**

Participation du Jardin d'Enfants Ensemble  
au 11<sup>e</sup> Congrès de l'Association internationale  
de recherche scientifique en faveur des  
personnes handicapées mentales (AIRHM)  
à Mons, Belgique

**23.04.2010**

Inauguration de l'appartement «côté lac»  
(L'Essarde), Versoix

**06.05.2010**

Marché de printemps de L'Essarde,  
Genthod

**DU 17 AU 21.05.2010**

Participation de l'équipage  
de l'École La Petite Arche  
au 16<sup>e</sup> Défi Voile Bretagne

**DU 12.05 AU 03.06.2010**

Exposition de l'atelier créatif de L'Essarde  
au tea-room «Fleurs de Marie», Genève

**DU 03.06.2010**

Journée solidarité HSBC avec  
l'École La Petite Arche, Genève

**10.06.2010**

Journée solidarité Manor à l'Artcade  
(Claire Fontaine), Chêne-Bourg

**14.06.2010**

Inauguration de l'Artcade  
(Claire Fontaine), Chêne-Bourg

**18.06.2010**

Fête d'été de Claire Fontaine et exposition  
des photos de Francis Barras et des œuvres  
d'André Wunder, Chêne-Bougeries

**02.09.2010**

Journée solidarité Manor à la boutique  
«Au coin de ma rue» (L'Essarde), Versoix

**07-08.09.2010**

Participation de L'Atelier et de L'Essarde  
au 1<sup>er</sup> Congrès européen des EPI  
sur l'intégration, Genève

**10.09.2010**

Journée solidarité Manor au tea-room  
«Au fil de l'eau» (L'Essarde), Versoix

**23.09.2010**

Journée solidarité Firmenich à la résidence de  
L'Essarde, Genthod

**07-08.10.2010**

Participation de L'Essarde au 2<sup>e</sup> Symposium  
sur les jardins à but thérapeutique, Paris

**08.10.2010**

Journée solidarité Manor à l'atelier alimen-  
taire de L'Essarde, Versoix

**25.11.2010**

Marché de l'Avent de L'Essarde, Genthod

**27.11.2010**

Journée portes ouvertes de l'Artcade  
(Claire Fontaine), Chêne-Bourg

**27.11.2010**

Soirée dansante des usagers de Claire  
Fontaine et de L'Essarde avec la participation  
de bénévoles de Manor, Plan-les-Ouates



GIANNI SARTORI

## REMERCIEMENTS

---

### AUX PARTICULIERS

MME CARMELA AGRI ATEs  
M. ANTOINE BARDE  
MME CATHERINE BAUR  
M. ANDRÉ BEURET  
MME ARLETTE BOGET  
FEU MME ROSE BONDALLAZ  
M. & MME  
DAMIEN ET ROMAINE BONVALLAT

MME MARISA BRUNIALTI  
M. & MME GÉRARD CAPITAINE  
M. ROBERT CIRILLI  
M. JEAN-NOËL COLLET  
MME ROMAINE DE KALBERMATTEN  
MME MARIA DUARTE  
M. GILBERT DUBOIS  
FEU MME CÉCILE DUNOYER  
MME ANNE DURUZ  
MME ERIKA ESTEFAN

MME ELISABETH FLEURY  
MME VIRGINIE FRUCTUOSO PUYSEGAR  
M. & MME  
MICHEL ET MICHELLE GEOFFROY

M. & MME DIDIER ET CÉLIA GIROUD  
M. PIERRE HEIDET  
MME HEIDI HUISSOUD  
M. FERNAND JOST  
MME SYLVIA KNOEPFEL  
M. ARNAUD LACHENAL  
M. & MME  
GÉRARD ET CORINNE LAEDERACH

M. OLIVIER LATOUR  
M. MARTIAL LÉGERET  
MME LISA LEUCH  
MME BERNADETTE LUCCO  
M. JEAN MEICHTRY

M. & MME JEAN-PIERRE NAUDON  
M. & MME LÉON ET ANNE-MARIE NICOD  
M. & MME GILLES ET NATHALIE PAUPE  
M. & MME DAMIEN ET JOCELINE PIGNAT  
M. CHRISTOPHE PIRROTTA  
MME JANINE RADONICIC  
M. PIERRE MICHEL REBILLET  
MME GENEVIÈVE ROCHES  
M. & MME JOÃO ET JOAQUINA RODRIGUES  
MME MARIE-ROSE SCHIAGNO  
MME LUCIENNE STADELMANN-PLATTET  
MME MILENA TORRIANI-MENOU  
M. JACKY VECCHIO  
ME JACQUES WICHT  
M. HANS HARALD WITTEKIND

*ainsi qu'à tous les généreux  
donateurs anonymes*

---

### AUX ASSOCIATIONS, FONDATIONS, SOCIÉTÉS ET AUTORITÉS PUBLIQUES

ASSOCIATION RIVAGES

FIRMENICH SA

AXIOM  
RISQUES ET FINANCE MANAGEMENT SA

FONDATION COROMANDEL

FONDATION HANS WILSDORF

BURGGRAF SA

FONDATION PHILIAS

COLLÈGE ET ÉCOLE  
DE COMMERCE ANDRÉ-CHAVANNE

GINDRE & FILS SA

COMMUNE DE CHOULEX  
COMMUNE DE COLLONGE-BELLERIVE  
COMMUNE DE GENTHOD  
COMMUNE DE MEINIER  
COMMUNE DE MEYRIN

HSBC PRIVATE BANK (SUISSE) SA

LM TRANSPORTS SA

LOTÉRIE ROMANDE

COOPÉRATIVE D'HABITATION  
LE BOIS GENTIL

MANOR GRANDS MAGASINS

PHARMACIE DE VERSOIX SA

DÉPARTEMENT DE L'INSTRUCTION  
PUBLIQUE, DE LA CULTURE ET DU SPORT  
DÉPARTEMENT DE LA SOLIDARITÉ  
ET DE L'EMPLOI

VILLE DE CAROUGE

VILLE DE GENÈVE

*Avec le soutien de la République et  
Canton de Genève*

---

**FONDATION ENSEMBLE**

route des Jeunes 9  
case postale 1050  
CH 1211 Genève 26

Tél. +41 22 343 17 26  
Fax +41 22 301 49 11

[fe.si@fondation-ensemble.ch](mailto:fe.si@fondation-ensemble.ch)  
[www.fondation-ensemble.ch](http://www.fondation-ensemble.ch)